

## REGISTRE DES QUESTIONS

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Commune de Troyes
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Appel d'offres ouvert
<b>Référence :</b>	202401160949REL3
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le samedi 24 août 2024 à 19:00:01
<b>Date de clôture :</b>	Le mercredi 25 septembre 2024 à 17:00:00
<b>Titre :</b>	Construction d'une école internationale, d'un accueil de loisirs, d'un espace intergénérationnel dans le quartier Jules Guesde - Relance Lot 06 Etanchéité / Végétalisation - Relance Lot 07 Façade pierre - Relance Lot 13 Chappe / Carrelage / Faïence
<b>Descriptif :</b>	<p>Le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire entre dans le cadre du projet NPNRU et vise à construire un bâtiment regroupant dans une seule entité, un groupe scolaire (7 classes de maternelle et 14 classes en élémentaire), un restaurant scolaire, un accueil périscolaire, un centre de loisirs ainsi qu'un centre intergénérationnel. La future construction entre dans une démarche environnementale et vise l'obtention de plusieurs labels: Certification HQE bâtiment durable, Passivhaus bâtiment Passif, bâtiment BBCA bas carbone, label Biosourcé, label Accessibilité et label Intérieur. Cette opération de travaux est décomposée en 28 lots. Pour information, Les lots préparatoires n° 00, 00A et 00B ont été attribués. Les lots n° 01, 02, 03, 04, 05A, 05B, 09, 11B, 12B, 16, 17A, 17B et 18 ont été attribués. Les lots n° 10, 11A, 12A, 14 et 15 sont en cours d'analyse. Les lots n° 01B, 08, 17C et 19 seront lancés prochainement. Les prestations relèvent de la catégorie 1 au sens du Code du Travail. A titre indicatif : Date prévisionnelle de notification : fin octobre 2024 / Date prévisionnelle de début de la période de préparation : début novembre 2024 / Date prévisionnelle de début des travaux : mi-novembre 2024. Fin du chantier impérative au 31 juillet 2025 pour une ouverture au public du bâtiment pour la rentrée de septembre 2025. Délais d'exécution contraints pour chacun des lots : les entreprises candidates devront prévoir des moyens matériels et humains adaptés et suffisants en fonction de cette exigence. La présente consultation concerne uniquement la relance des lots suivants, déclarés sans suite lors de la consultation initiale : - 06 Etanchéité / Végétalisation : déclaré sans suite lors de la précédente consultation pour</p>

motif d'intérêt général par décision n° D2024/0084 du 12/08/2024 en raison d'imprécisions au sein du cahier des charges techniques. - 07 Façade pierre : déclaré sans suite lors de la précédente consultation pour motif d'infructuosité par décision n° D2024/0040 du 23/04/2024 en raison en raison d'imprécisions au sein du cahier des charges techniques. - 13 Chape / Carrelage / Faïences : déclaré sans suite lors de la précédente consultation pour motif d'infructuosité par décision n° D2024/0085 du 12/08/2024 en raison d'une incohérence au sein du cahier des charges techniques.

Marché traité à prix mixtes: La durée globale du marché est fixée à 28 mois à compter de la date de notification du marché au titulaire. Un calendrier détaillé d'exécution sera effectué avec chaque entreprise titulaire durant la période de préparation. - Partie traitée à prix global et forfaitaire (DPGF) : Le délai global d'exécution des travaux tous corps d'état confondus est de 15 mois y compris la période de préparation. Le délai d'exécution propre à chacun des lots s'insère dans ce délai global. . La période de préparation d'une durée de 15 jours débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage. . Le délai d'exécution propre à chaque lot débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage sur la base du calendrier prévisionnel d'exécution et du calendrier détaillé d'exécution établi durant la période de préparation. - Partie traitée à prix unitaires (BPU) – Tests de perméabilité à l'air Le titulaire retenu sera consulté, à chaque survenance d'un besoin, par le biais de l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions aux articles R2162-1 à 6 du Code de la Commande Publique, et aux articles R2162-13 et 14 pour les dispositions propres aux bons de commande. Les prix applicables seront ceux du bordereau des prix unitaires inclus à l'acte d'engagement, appliqués aux quantités réellement exécutées. L'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. Le délai d'exécution sera fixé dans chaque bons de commande. Cette partie sera traitée à prix unitaires par le biais de bons de commande, sans minimum, dans la limite d'un maximum fixé en quantité à 10 participations sur la durée du marché. Clause environnementale visant l'obtention de plusieurs labels Haute Qualité Environnementale. Clause d'insertion par l'activité économique obligatoire pour les lots suivants, cet engagement représente : Lot n° 06 : Etanchéité - Végétalisation 1015 heures de travail / Lot n° 07 : Façade pierre 550 heures de travail / Lot n° 13 : Chape - Carrelage – Faïence 560 heures de travail. Les entreprises doivent s'engager à proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

## REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

### Questions / Réponses

## Questions / Réponses

[ 16/09/2024 à 15:29:25 ] Bonjour,

Merci de nous indiquer si le plancher bas au R+2 (faux plafond) sous la terrasse végétalisée sur support OSB 22 mm sera isolée en totalité par laine minérale 130 mm (cf. plan de repérage de faux plafond et soffites R+2) dans le cas contraire nous devons prévoir un écran thermique sous l'isolant combustible polyuréthane car l'OSB ne dispose pas de l'épaisseur requise pour être en conformité avec l'article AM8

---

[ 17/09/2024 16:06:23 ] Madame, Monsieur,

Suite à la question d'un candidat relative au lot n° 06, nous vous remercions de prendre connaissance de la réponse ci-dessous :

- Cet écran est bien prévu sur nos plans et CCTP (au lot 05A-CHB)

Afin d'illustrer la réponse, vous trouverez ci-joint un fichier explicatif (Question Réponse Lot6 info 17 09 2024.pdf), téléchargeable également sur la plateforme Xmarches.fr via votre espace entreprise.

Cordialement

La Direction Commande Publique et Achats Transversaux

*Fichier envoyé en pj : Question Réponse Lot6 info 17 09 2024.pdf*

[ 11/09/2024 à 14:42:46 ] Bonjour,

- Pour le lot 06 – Etanchéité :

Le lot 5A – Charpente bois – Charpente Métallique – MOB étant attribué, est-il possible de connaître la référence de platelage bois qui est prévu par le charpentier ? En effet, le CCTP du lot 06 prévoit un platelage bois qui doit avoir un rendu strictement identique à celui du lot 5A.

Cordialement.

---

[ 13/09/2024 17:49:31 ] Mesdames, Messieurs,

Faisant suite aux questions suivantes, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des éléments de réponse ci-joints portés à la connaissance de tous les opérateurs économiques :

Question

- Le lot 5A – Charpente bois – Charpente Métallique – MOB étant attribué, est-il possible de connaître la référence de platelage bois qui est prévu par le charpentier ?

En effet, le CCTP du lot 06 prévoit un platelage bois qui doit avoir un rendu strictement identique à celui du lot 5A.

réponse de la collectivité :

Le choix de platelage bois des coursives prévu par le charpentier est en train d'être affiné, en vue du prototype. La référence décrite et chiffrée est un platelage en lame bois type ACCOYA prégrisé avec insert de bandes anti-dérapantes type gripsure.

Cordialement

La Direction de la commande publique

## Questions / Réponses

[ 11/09/2024 à 14:42:30 ] Bonjour,

- Pour le lot 06 – Etanchéité :

Le lot 10 Menuiseries Extérieures acier – Serrurerie étant attribué, est-il possible de connaître la référence des garde-corps qui seront mis en place afin de savoir comment ils seront fixés ?

Cordialement.

[ 13/09/2024 17:48:24 ] Mesdames, Messieurs,

*Faisant suite aux questions suivantes, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des éléments de réponse ci-joints portés à la connaissance de tous les opérateurs économiques ;*

*Question :*

*- Le lot 10 Menuiseries Extérieures acier – Serrurerie étant attribué, est-il possible de connaître la référence des garde-corps qui seront mis en place afin de savoir comment ils seront fixés ?*

*réponse de la collectivité*

*Le lot 10 est toujours en cours d'attribution : nous n'avons donc pas encore de documents d'exécution à vous communiquer concernant les différentes configuration de fixation des garde-corps. Conformément aux dessins du carnets de détail du lot en question, ces ouvrages seront réalisés à façon par le serrurier et seront, dans la mesure du possible, fixés à l'anglaise.*

*Cordialement*

*La Direction de la commande publique*

[ 02/09/2024 à 17:58:58 ] Question Groupe Scolaire TRO. Lot 7

1. Sur les plans TRO\_DCE\_0400\_ARC\_Détail clos couverts. En B7 Etanchéité à l'air par aéroblue – Lot 04. Cette prestation apparait à notre CCTP pour les murs de type P2. Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ?

2. Sur les plans TRO\_DCE\_0400\_ARC\_Détail clos couverts. En B8 Pare vapeur SD18 – Lot 05.A. Cette prestation apparait à notre CCTP pour les murs de type P2. Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ?

3. Sur les plans TRO\_DCE\_0400\_ARC\_Détail clos couverts. En B9 Isolation PU ép. 6cm – Lot 4. Cette prestation apparait à notre CCTP pour les murs en pierre. Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ?

Pour les 3 premières questions, ces prestations sont indiquées ponctuellement. Si ces prestations restent à notre charge pouvez-vous nous donner des quantités claires pour chacune de ces prestations ?

4. Sur les plans TRO\_DCE\_0400\_ARC\_Détail clos couverts. En B5 Façade Béton teinté sablé pour toute partie au-dessous du niveau DP. Traitement anti-capillarité en tête – Lot 04. Cette prestation apparait à notre CCTP pour les murs en pierre. (Consoles béton intégrées à la façade + Traitement anti-remonté de capillarité). Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ?

5. Le portique en béton de l'accès principal est composé de 4 gros poteaux béton et de 3 grosses poutres béton repérés en 2 sur les plans TRO\_DCE\_0300\_ARC\_Elévations Extérieurs. Ces prestations sont au lot 04 Gros œuvre. La mise en œuvre des linteaux en BA apparait à notre CCTP pour les murs en pierre. Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ? Si oui comment se passe la répartition de cet ouvrage séparé sur deux lots. Calcul, ingénierie, suivi des qualités des bétons, finition des ouvrages ? Idem pour les autres linteaux TRO\_DCE\_0425\_ARC\_Détail serrurerie. ?

## Questions / Réponses

[ 18/09/2024 10:32:17 ] Madame, Monsieur,

Suite aux questions d'un candidat, nous vous remercions de prendre connaissance des réponses ci-dessous :

1. Sur les plans TRO\_DCE\_0400\_ARC\_Détail clos couverts. En B7 Etanchéité à l'air par aéroblue – Lot 04. Cette prestation apparait à notre CCTP pour les murs de type P2. Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ?

REPONSE : Nous confirmons que le lot 07 doit l'aéroblue derrière le parement pierre  
Quantité à prévoir sur le mur pierre en façade Nord

2. Sur les plans TRO\_DCE\_0400\_ARC\_Détail clos couverts. En B8 Pare vapeur SD18 – Lot 05.A. Cette prestation apparait à notre CCTP pour les murs de type P2. Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ?

REPONSE : Nous confirmons que le lot 07 doit le pare-vapeur ponctuellement en façade Nord pour assurer le traitement de l'étanchéité à l'air par la continuité du pare-vapeur de la coursive du R+1 et l'aéroblue, compris sujétion pour étanchéité entre les deux couches d'isolant

Quantité à prévoir à la jonction entre la coursive R+1 et le mur de façade Nord tel que représenté sur les plans

3. Sur les plans TRO\_DCE\_0400\_ARC\_Détail clos couverts. En B9 Isolation PU ép. 6cm – Lot 4. Cette prestation apparait à notre CCTP pour les murs en pierre. Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ? Pour les 3 premières questions, ces prestations sont indiquées ponctuellement. Si ces prestations restent à notre charge pouvez-vous nous donner des quantités claires pour chacune de ces prestations ?

REPONSE : Nous confirmons que le lot 07 doit l'isolant PU entre le mur pierre et les ouvrages béton  
Il est indiqué « ponctuellement » du fait que les prestations ne sont pas à prévoir derrière tous les murs pierre prévus à votre lot, mais au droit de la façade Nord

4. Sur les plans TRO\_DCE\_0400\_ARC\_Détail clos couverts. En B5 Façade Béton teinté sablé pour toute partie au-dessous du niveau DP. Traitement anti-capillarité en tête – Lot 04. Cette prestation apparait à notre CCTP pour les murs en pierre. (Consoles béton intégrées à la façade + Traitement anti-remonté de capillarité). Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ?

REPONSE : Le lot 04 doit la longrine en béton teinté sablé en soubassement de mur pierre. Le traitement anti-remontée de capillarité sous les murs pierre est prévu au lot 07. De même pour la console BA

5. Le portique en béton de l'accès principal est composé de 4 gros poteaux béton et de 3 grosses poutres béton repérés en 2 sur les plans TRO\_DCE\_0300\_ARC\_Elévations Extérieurs. Ces prestations sont au lot 04 Gros œuvre. La mise en œuvre des linteaux en BA apparait à notre CCTP pour les murs en pierre. Devons-nous prendre cette prestation à notre charge ? Si oui comment se passe la répartition de cet ouvrage séparé sur deux lots. Calcul, ingénierie, suivi des qualités des bétons, finition des ouvrages ? Idem pour les autres linteaux TRO\_DCE\_0425\_ARC\_Détail serrurerie. ?

REPONSE : Le seul linteau BA demandé au lot 07 se trouve au niveau du local OM extérieur, vers l'entrée secondaire Ouest, du fait que ce linteau est dans un mur pierre et non dans un mur BA. Nous confirmons que tous les autres ouvrages en béton teinté sablé (longrines, poteaux, poutres, dalle BA, etc...) sont à la charge du lot 04

Cordialement

La Direction Commande Publique et Achats Transversaux